

Coordonnées des encadrants dès 2026

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA, Ville :

Téléphone : Natel :

E-mail :

Date de naissance :

No. AVS (obligatoire) : 756.....

IBAN :

Formation (J&S ou autres) :

Formation PluSport :

Veillez joindre à ce document les copies :

- Brevets PluSport et J&S, brevets de sauvetage, attestation BLS/AED etc.
- Carte d'identité - Passeport
- Permis de travail
- Pour les étrangers : document annexé dûment complété

Discipline sportive :

Les cotisations à l'AVS/AI/APG/AC sont déduites du salaire applicable, sauf si l'employé renonce à son prélèvement et uniquement pour les salaires inférieurs à CHF 2'300.- /an, conformément à l'art. 5 al. 5 AVS.



Veillez cocher si vous renoncez au prélèvement des charges sociales ci-dessous

QR code « groupe encadrants »



Signature :

Date :

Coordonnées des encadrants dès 2026

Document à compléter pour les étrangers et à nous retourner signé

Nom et prénom :

Adresse :

NPA et Localité :

No AVS :

Date de naissance :

Nationalité :

Permis de travail :
Copie à nous envoyer

Délivré le

Etat civil :

Marié dès le :

Nom et prénom du conjoint :

Enfants :

Né le :

Enfants :

Né le :

Par la présente, j'atteste que les informations ci-dessus sont complétées avec exactitudes.

Date :

Signature :